

4 Économie

Réduction du train de vie de l'Etat

Les agences publiques clouées au pilori !

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Avec cette décision salubre en période de crise, il reste, aujourd'hui, au gouvernement d'annoncer officiellement quelles sont les structures qui sont appelées à disparaître ou à fusionner. Et à évaluer les gains financiers, c'est-à-dire, les économies réalisées à l'issue de ces suppressions.

ELLES étaient déjà, pour la grande majorité, en sursis depuis qu'une commission technique mise en place en octobre 2017 avait décidé de scruter les missions et les actions de chacune d'entre elles afin de déterminer leur réelle utilité et leur apport pour une meilleure efficacité de l'action de l'administration.



Photo : AJT

Les agences comme l'ANUTTC accusant plusieurs mois d'impayés de salaires devraient faire l'objet d'une profonde restructuration...

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat Brice Lacruche Aliangha avait même initié une série de rencontres avec les responsables de ces structures pour « savoir qui fait quoi exactement ».

Le couperet est finalement tombé lors du Conseil des

ministres du 29 juin dernier, créant un séisme chez les patrons et les agents affectés dans ces administrations parallèles considérés par beaucoup comme des doublons inutiles, inefficaces et surtout budgétivores.

Face aux besoins pressants



Photo : J.F.Marola/ L'Union

... tout comme la mise au ban de certains responsables dont les structures éprouvent des difficultés de fonctionnement à l'instar de l'ANAGEISC.

de réduction des charges de l'Etat, et de rationalisation de l'action publique, l'exécutif a décidé de supprimer la moitié de ces agences créées lors du 1er septennat du chef de l'Etat. Une nouvelle globalement bien accueillie dans l'opinion tant leur existence et

leur fonctionnement ont longtemps divisé députés et sénateurs.

« Il est clair que nous avons des agences publiques, par exemple, qui font partie des établissements personnalisés. Ces agences ont été créées dans un objectif précis. Après un moment, il faut

draît que nous puissions faire un examen pour voir si finalement les raisons qui ont soutenu la création de ces établissements publics ont atteint les objectifs recherchés ou il faudrait peut-être revoir la trajectoire. Soit il faudrait peut-être supprimer certaines, soit peut-être les restructurer », avait expliqué l'ancien ministre de l'Economie, Régis Immongault, le 18 octobre 2017, lors de la synthèse du rapport du comité de pilotage sur la rationalisation des services publics personnalisés.

Aujourd'hui, il reste au gouvernement d'annoncer officiellement quelles sont les structures qui sont appelées à disparaître ou à fusionner. Et à évaluer les gains financiers, c'est-à-dire, les économies réalisées à l'issue de ces suppressions.

Réduction du train de vie de l'Etat

Coup de frein sur les véhicules administratifs

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

C'EST une décision qui ne va pas faire sourire les concessionnaires automobiles déjà accablés par une réduction des commandes de l'Etat, l'un de leurs plus gros clients. En effet, le Conseil des ministres du 29 juin a décidé d'interdire

l'acquisition des véhicules administratifs de plus de 30 millions de francs. Une mesure qui concerne aussi bien l'administration centrale que les autres services publics décentralisés.

Le gouvernement a ainsi fait resurgir une « vieille proposition » de l'ancien directeur général du Budget, Yves-Fernand Manfoumbi, qui avait en 2012 pointé du doigt ces dé-



Photo : MZM

Ces types de véhicules 4x4 sont désormais proscrits dans l'administration publique.

penses de luxe de l'administration gabonaise.

Ce dernier, on s'en souvient, avait préconisé, « la standardisation et la normalisation du parc automobile » suggérant que les véhicules de l'Etat soient désormais répartis en trois grands types : les véhicules de commandement (puissance maximale moteur : 20 chevaux) et les véhicules de service (7 chevaux). Et

il faudra au minimum 5 ans pour changer de véhicule.

De plus, tout détenteur d'un véhicule de l'Etat devrait se voir immédiatement supprimer la prime d'aide aux transports. Par cette mesure, le gouvernement pouvait économiser 180 millions de francs par mois, soit 2,1 milliards de francs par an. La réflexion reste ouverte.

Coût de la vie

Libreville, 18e ville la plus chère du monde

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

En une année, la capitale gabonaise a fait un bond prodigieux et inquiétant de 14 places pour se hisser dans le top 20 des villes les plus onéreuses pour les travailleurs expatriés mais aussi de celle qui offre les meilleures rémunérations à l'échelle mondiale et continentale. Selon, la 24e enquête annuelle sur le coût de la vie réalisée par le cabinet Mer-

cer Human Consulting, Libreville est devenue la 18e ville la plus chère du monde en 2018 et la 3e au niveau continental.

En Afrique, Libreville arrive derrière Luanda (Angola) et Brazzaville (Congo), tandis qu'à l'échelle planétaire, elle devance des grandes métropoles telles que Londres, San Francisco, Sydney, Paris ou encore Los Angeles.

Les gouvernements et les grandes entreprises utilisent les données de cette enquête pour protéger le



Photo : Aristide Moussovou

Sur le plan continental, Libreville arrive au 3e rang derrière Luanda et Brazzaville.

pouvoir d'achat de leurs employés en mobilité alors

que les données sur les coûts locatifs servent à évaluer les allocations de logement qui leur sont versées

Il faut savoir que l'enquête de Mercer jouit d'une reconnaissance notoire et est l'une des plus exhaustives qui existe.

Elle est conçue pour aider les multinationales et les gouvernements à concevoir des stratégies de rémunération pour leurs employés en mobilité.

L'ensemble des comparaisons est réalisé en utilisant New York comme ville de

référence et les fluctuations de devises sont analysées par rapport au dollar américain. L'enquête s'intéresse à plus de 375 villes de par le monde.

Cette année, le classement comprend 209 villes sur cinq continents et analyse les coûts comparatifs de plus de 200 biens dans chaque municipalité, incluant des composantes des secteurs du logement, des transports, de l'alimentation, de l'habillement, des articles ménagers et du divertissement.

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/07/2018

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1658	1USD =	562,667	1 USD	580,298
CAD	1,5442	1CAD =	424,788	1 CAD	452,981
JPY	129,0400	1JPY =	5,083	100 JPY	537,012
GBP	0,8861	1GBP =	740,316	1 GBP	789,305
CHF	1,1569	1CHF =	566,995	100 CHF	60 460,53
ZAR	16,0484	1ZAR =	40,874	100 ZAR	4 317,94
MAD	11,0632	1MAD =	59,292	1 MAD	62,64
CNY	7,7170	1CNY =	85,002	1CNY	87,55
KES	117,4400	1KES =	5,585	1KES	5,75

INDICES BOURSINIERS		
	en date du	
CAC 40	02/07/2018	5 347,96
DOW JONES	02/07/2018	24 436,92

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
02 Juillet 2018: 78,95